Département de l'Ain *3e Circonscription*

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958



Marius BRETIN

DEPUTE SORTANT
CONSEILLER MUNICIPAL
MARAICHER A TREVOUX

Candidat du Rassemblement National

s'adresse à vous

ÉLECTRICES. ÉLECTEURS,

Appelé à siéger par des milliers de braves gens écœurés par le « Système » je pense avoir rempli honnêtement et avec conscience la mission que vous m'aviez confiée.

En dépit des difficultés et des embûches que nous ont dressées sans cesse, pour nous paralyser, les routiers de la politique, je me suis attaché avant toute chose à *SERVIR* et mon action a été efficace dans de nombreux domaines.

Si nous n'avons pas pu — n'ayant jamais appartenu au gouvernement – faire aboutir les grands principes qui nous tiennent tant à cœur, il n'en reste pas moins que notre action a été bénéfique puisque c'est elle *QUI A PROVOQUÉ LA CHUTE DU « SYSTÈME »*.

Aujourd'hui, placé sous le signe du « *RASSEMBLEMENT NATIONAL* » qui souhaite une très large union de tous les gens de bonne volonté, je sollicite à nouveau vos suffrages pour continuer notre lutte.

Il y a quelques mois, en répondant « oui » au référendum vous avez signé l'acte de naissance de la Ve République. Aujourd'hui c'est par votre vote que vous allez la faire. *IL SEMBLE IMPENSABLE QUE, POUR CETTE TACHE, VOUS ACCORDIEZ VOTRE CONFIANCE A CEUX QUI, PENDANT* 12 *ANS, N'ONT RÉUSSI QU'A CONDUIRE LE PAYS AU BORD DE L'ABIME.*

Pour que la Ve République voit ce que chacun désire, il faut qu'elle respecte quelques grands principes hors desquels il n'est point de vie heureuse.

— Il faut d'abord qu'elle soit libérale, c'est-à-dire *QU'ELLE RESPECTE TOUTES LES LIBERTÉS*, et en particulier :

les LIBERTÉS INDIVIDUELLES,
les LIBERTÉS PROFESSIONNELLES,
les LIBERTÉS FAMILIALES.

— Il faut aussi *QU'ELLE SOIT SOCIALE* et qu'elle donne à chacun, quel qu'il soit, la possibilité de vivre dignement et convenablement du fruit de son travail.

— Il faut encore *QU'ELLE SUPPRIME TOUTES LES INÉGALITÉS* pour permettre aux Français de se comprendre, de s'aimer et de s'unir pour travailler ensemble à la grandeur de notre pays.

Telles sont les grandes lignes de mon Credo.

Fort de l'expérience d'une première législature, je pense être maintenant mieux en mesure de défendre plus efficacement encore les intérêts que vous allez me confier.

Je vous demande donc de confirmer mon mandat pour :

- — **la SAUVEGARDE DE TOUTES LES LIBERTÉS ;**
- — **l'EGALITÉ ET LA JUSTICE FISCALES par la perception de l'impôt à la base ;**
- — **la DÉFENSE DES ENTREPRISES FAMILIALES, ultime rempart des libertés ;**
- — **l'INDÉPENDANCE DE L'ÉTAT et la destruction des féodalités financières qui régentent l'économie et mettent la richesse nationale en « coupe réglée ».**
- — **la RECONNAISSANCE DES REVENDICATIONS PAYSANNES comme revendications d'intérêt national ;**
- — **la JUSTE RÉPARTITION DES FRUITS DU TRAVAIL dans la communauté d'entreprise ;**
- — **la REPRÉSENTATION DE LA FRANCE AU TRAVAIL par les professions organisées dans les institutions mêmes de l'Etat ;**
- — **l'UNITÉ INDIVISIBLE DU TERRITOIRE, l'affirmation de l'ALGÉRIE FRANÇAISE, la déclaration du Sahara comme Territoire National.**

Électrices, Électeurs, VOTEZ

Marius BRETIN

et son suppléant éventuel : **Charles TÊTE,**

MAITRE ARTISAN.
PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES METIERS DE L'AIN

Imprimerie de Trévoux (Ain). — J. PATISSIER